

Février 2013



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Huitième session

Rome, 8 - 12 avril 2013

Directives relatives à la présentation de candidats à la présidence et à la vice-présidence de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP), à la sélection des candidats et au roulement

Point 7.1.2 de l'ordre du jour

Mis au point par le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)

Historique

1. Le groupe de travail sur la rédaction d'un règlement intérieur relatif à la présidence et à la vice-présidence de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) - candidatures, sélection et roulement - s'est réuni à Rome du 21 au 23 août 2012. Le rapport de la réunion a été présenté aux membres du Groupe de la planification stratégique au cours de leur réunion d'octobre 2012.
2. Il a été rappelé à cette occasion que le groupe de travail avait été chargé de mettre au point un document portant sur les points suivants:
 - 1) la définition du rôle et des responsabilités du président et des vice-présidents en ce qui concerne le fonctionnement du Bureau, les relations avec la CMP et les activités de la CIPV;
 - 2) la définition des compétences, y compris des spécialités ou de l'expérience souhaitables du président et des vice-présidents;
 - 3) la définition de toutes les options possibles en ce qui concerne la sélection et la nomination du président et des vice-présidents et le roulement dans l'occupation de ces postes;
 - 4) l'analyse des diverses options et en particulier de leurs avantages et inconvénients respectifs (par exemple au moyen d'une analyse SWOT des points forts, points faibles, possibilités et risques), compte tenu des principes généraux suivants:
 - transparence;
 - équité, loyauté et participation de tous, en particulier en ce qui concerne la représentation des parties contractantes à la CIPV lors des nominations successives;

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

- compétence s'agissant de faciliter la sélection des meilleurs candidats compte tenu du rôle, des responsabilités et des aptitudes définis au point 1);
- efficacité;
- continuité.

5) la présentation du document au Groupe de la planification stratégique.

3. Le Groupe de la planification stratégique a longuement débattu des différentes options possibles en ce qui concerne la présentation de candidats à la présidence et à la vice-présidence de la CMP, leur sélection et le roulement à établir. Le Président du groupe de travail a noté que la plupart des organes de la FAO ne disposaient pas de règles écrites concernant l'élection de leur président et des vice-présidents, et que la CIPV était par conséquent l'un des premiers organes directeurs à traiter officiellement cette question.

4. Le Président du groupe de travail a ensuite passé en revue toutes les options envisagées et a invité les membres du Groupe de la planification stratégique à les examiner (voir le rapport du Groupe de la planification stratégique - file:///I:\5IPPC\SPG-SPTA\2012.10%20-%20SPG%2014\Report\Report_SPG_2012_Nov_2012-11-13.pdf). Le Groupe de la planification stratégique a considéré qu'il fallait examiner ensemble les questions de sélection, de roulement et de succession, que la transparence, l'équité, la compétence, l'efficacité et la continuité devaient être les principes directeurs du processus et que, une fois les dispositions finales définies, il faudrait de nouveau les examiner.

5. Le Secrétariat a expliqué que la FAO divisait le monde en sept régions et que la CIPV se référerait à ces sept régions pour ses besoins opérationnels. Le débat engagé sur ce point et sur le principe d'équité entre les régions compte tenu du nombre variable de pays en leur sein a permis de s'accorder sur le fait que la plupart des pays en développement se trouvent dans les régions Asie, Amérique latine et Caraïbes, et Proche-Orient et Afrique, et que les pays développés se trouvent principalement dans les régions Europe, Pacifique Sud-Ouest et Amérique du Nord.

6. Le Groupe de la planification stratégique a proposé un système de présidence tournante avec deux roulements successifs: un premier entre les sept (7) régions de la FAO, à savoir les régions Asie, Pacifique Sud-Ouest, Amérique latine et Caraïbes, Afrique, Amérique du Nord, Proche-Orient et Europe (dans cet ordre), puis un deuxième entre les quatre (4) régions qui comptent le plus grand nombre de pays, à savoir les régions Asie, Amérique latine et Caraïbes, Europe et Afrique. Le nouveau système de roulement ferait que les régions se succéderaient dans cet ordre: Asie, Pacifique Sud-Ouest, Amérique latine et Caraïbes, Afrique, Amérique du Nord, Proche-Orient, Europe, Asie, Amérique latine et Caraïbes, Europe, Afrique et ainsi de suite (c'est-à-dire 7-4-7-4). Il faciliterait la représentation alternée des pays développés et des pays en développement et serait aussi équilibré que possible.

7. Le Groupe de la planification stratégique est aussi convenu que le Bureau compterait sept membres, dont un président et un vice-président. Il n'y aurait donc plus deux vice-présidents comme à l'heure actuelle. Le candidat au poste de vice-président serait désigné par la région appelée à prendre la présidence à la session suivante. Cette même région désignerait un candidat à la présidence à cette session suivante (sans qu'il y ait nécessairement un passage automatique du poste de vice-président à celui de président). Dans le cas où le président désigné ne peut pas poursuivre son mandat, la région sera autorisée à désigner un autre candidat compétent pour le poste de président.

8. Le Groupe de la planification stratégique est également convenu que les candidats au poste de président doivent faire partie du personnel de leur Organisation nationale de la protection des végétaux et doivent avoir effectué au moins un mandat au Bureau de la CMP.

9. La CMP est invitée à:

- 1) *approuver* les directives relatives à la présentation de candidats à la présidence et à la vice-présidence de la CMP, à la sélection des candidats et au roulement (Annexe 1 au présent document), telles que proposées par le Groupe de la planification stratégique.

Annexe 1**Proposition de directives relatives à la présentation de candidats à la présidence et à la vice-présidence de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP), à la sélection des candidats et au roulement**

1. Le Président de la Commission des mesures phytosanitaires sera désigné par roulement alternatif entre les sept (7) régions de la FAO (dans l'ordre suivant: Asie, Pacifique Sud-Ouest, Amérique latine et Caraïbes, Afrique, Amérique du Nord, Proche-Orient et Europe) et entre les quatre (4) régions qui comptent le plus grand nombre de pays (Asie, Amérique latine et Caraïbes, Europe et Afrique), de sorte que le roulement se fera selon le schéma suivant: 7-4-7-4.
2. Le Bureau comptera sept membres, dont un président et un vice-président. Dans le cadre du roulement décrit précédemment, la région appelée à occuper le poste de président la fois suivante proposera un candidat au poste de vice-président. La session suivante, la région occupant le poste de vice-président proposera un candidat au poste de président (sans qu'il y ait nécessairement un passage automatique du poste de vice-président à celui de président).
3. Les candidats au poste de président doivent faire partie du personnel de leur Organisation nationale de la protection des végétaux et doivent avoir effectué au moins un mandat au Bureau de la CMP.